



SERMENT DE JUMELAGE

Nous, Alain Coquard, Président et Marie-Claude Lavocat, Maire, proclamons aujourd'hui 24 mai 2025, le jumelage entre la République de Montmartre et la ville de Châteauvillain

Nous exprimons notre désir sincère et notre espoir que cet événement soit le premier pas vers une relation qui s'avérera féconde et des plus profitables pour tous.

Conscients de nos intérêts communs, de la valeur des relations personnelles entre nos populations respectives, nous espérons avec confiance voir se développer des échanges d'ordre culturel, social, touristique et économique, ainsi qu'une amitié profonde et durable.

Nous déclarons solennellement au nom des citoyennes et des citoyens que nous représentons développer la compréhension, le respect et l'amitié entre Montmartre et Châteauvillain

En fait de quoi, nous avons apposé notre sceau et nos signatures sur ce parchemin.

Alain COQUARD, Président Marie-Claude LAVOCAT, Maire

